

LE SALON POUR LES COPROPRIÉTAIRES ET LES SYNDICS

ORGANISER UNE CONFÉRENCE

Vous souhaitez annoncer une innovation ou mettre en avant vos compétences sur un sujet particulier ?
Organisez une conférence/table ronde !

620€ HT

Location de la salle équipée 1H + promotion de votre thème sur tous nos supports de communication.

Nous allons tout mettre en œuvre pour que cette conférence vous attire de bonnes retombées.
Pour cela nous avons besoin des éléments suivants :

Tout d'abord choisissez le jour et l'horaire en fonction de la cible visée, dans la limite des places disponibles au planning. Puis communiquez-nous :

- Thème et titre provisoire de votre conférence – à la réservation
- Titre définitif (accrocheur, précis) au plus tard le 10/09
- Quelques lignes de présentation attractive pour le site internet et le dossier de presse (très important, ne négligez pas cet axe de communication !)
- Prénom, nom et fonction du/des orateurs

Voici les supports dans lesquels les conférences sont annoncées :

- programme envoyé par mailing aux syndicats et copropriétaires, mails + courriers (Plus de 10 000 contacts)
- programme imprimé sur les affiches envoyées en septembre aux syndicats pour leurs vitrines et aux exposants
- programme repris dans son intégralité dans le dossier Immobilier de NICE MATIN quelques jours avant le salon
- programme détaillé sur le site internet www.solucop.com
- programme envoyé aux journalistes destinataires du dossier de presse

Les conférences ont lieu dans les salles NIKAIYA LIVE et MERCANTOUR, utilisées simultanément.

Salle MERCANTOUR capacité 70 places
(conférences d'exposants)

Salle NIKAIYA LIVE capacité 300 places
(formations, conférences plénières,
conférences d'exposants)



Les salles sont équipées de 2 ou 3 micros fixes et 1 micro HF et d'un video projecteur standard.
Si vous souhaitez un équipement spécifique, il convient de le commander en supplément.
Dans ce cas, avertissez-nous à l'avance afin que nous fassions la demande de devis à notre prestataire.